

ACTION HUMANITAIRE DE L'UNICEF RAPPORT 2009

GUINÉE

MATENÉ, HIER ENFANT VICTIME DE LA TRAITE, AUJOURD'HUI JEUNE FILLE RÉINSÉRÉE

Matené, 18 ans, est une jeune fille au corps musclé et aux yeux animés. Portant des pantalons de sport noirs et un haut de la même couleur, elle se concentre pendant quelques secondes avant de sauter avec agilité dans l'un des trois cerceaux qui se trouvent à terre.

Comme d'habitude, l'endroit est ce matin envahi de monde. Suspendus au plafond, des trapèzes fixes, des perches mobiles, des anneaux et des cordes lisses sont utilisés pour le spectacle acrobatique présenté à la fois par des filles et des garçons. Matené est membre du Centre de formation en art acrobatique Kéita Fodéba depuis les huit dernières années. La troupe, qui l'a formée à l'art acrobatique, à la chanson et à la danse est son second foyer. Le centre a pour but, grâce à l'art acrobatique, de réinsérer les enfants et les jeunes gens qui vivaient auparavant dans les rues ou se trouvaient sur le point de devenir des prédélinquants. C'est la raison pour laquelle l'UNICEF apporte son soutien à ce programme en lui fournissant du matériel.

Après un bref silence, Matené raconte son histoire. « J'avais dix ans quand mes parents m'ont donnée à un homme qui s'appelait Kanté. Il se comportait comme quelqu'un de très important et de riche. Il avait réussi à convaincre mes parents que je deviendrais le septième enfant à être envoyé au Niger pour être préparée à une tournée de spectacles aux États-Unis. Il a passé un accord avec mes parents et leur a donné 350 000 GNF (environ 70 dollars) pour moi et les six autres enfants qu'il avait déjà pris. »

Matené part alors pour le Niger dans un minibus. Elle mange à satiété au cours des six jours que dure le trajet. Mais la situation alimentaire change après son arrivée à l'hôtel du trafiquant, situé dans la savane à 60 kilomètres de Niamey. Là, tout le monde est obligé de faire le ménage : balayer les sols, nettoyer, laver les vêtements et faire la cuisine pour les filles. Le soir, ils se produisent devant les occupants de l'hôtel, souvent des étrangers. Comme Matené et ses pauvres compagnons ne sont pas payés, ils doivent s'acheter à manger avec les pourboires donnés par les spectateurs.

Matené ferme les yeux. Elle veut oublier la propriétaire, une femme qu'elle décrit comme épouvantable et qui refusait de la nourrir. Son calvaire a duré un an, jusqu'à ce que les garçons de la troupe se rebellent. Ils sont mis en prison, le trafiquant, un homme influent dans le secteur, ayant affirmé qu'il avait été volé. Grâce aux enquêtes et à la vigilance de la police guinéenne et à l'ambassade de Guinée au Niger, les enfants sont relâchés et ramenés dans leurs familles en Guinée.

Aujourd'hui, Matené sourit alors qu'elle exécute des mouvements au rythme du tambour. Elle rêve de faire un jour le tour du monde et, surtout, de présenter en public son art et ses talents. Ce n'est pas encore le cas. Mais le cours de deux heures qu'elle prend chaque jour pour apprendre à lire lui donnera les moyens de devenir autonome. « Je ne serai jamais en contact avec les marchands d'illusions et les trafiquants d'enfants et ma famille non plus », affirme-t-elle avec détermination.

Une vaste campagne audiovisuelle de sensibilisation de l'UNICEF comprenant un album musical, un court métrage et des clips vidéo a été diffusée à la télévision pendant six mois, sensibilisant la population au phénomène longtemps nié de la traite des enfants. Les radios nationales et locales, les responsables locaux et les associations de jeunes ont parcouru tout le pays pour diffuser le message.

Une coalition de 30 ONG guinéennes et étrangères se consacrant à la lutte contre la traite des enfants a été mise en place avec le soutien de l'UNICEF et un module de formation sur le trafic d'enfants a été ajouté au programme des centres d'instruction militaire. La Guinée a signé un accord bilatéral avec le Mali pour lutter contre la traite des enfants ainsi qu'un accord multilatéral avec neuf pays de la région. Malgré les progrès accomplis, plus de 50 enfants ont été interceptés le long des frontières en 2008.

Des difficultés subsistent cependant, dont une mauvaise coordination entre les ONG, des ressources financières et humaines insuffisantes et des lois appliquées avec peu de fermeté lors des poursuites des trafiquants en justice.